

Société Anonyme Immobilière d'Economie Mixte de la Ville de Besançon - Modification de la représentation de la Ville au Conseil d'Administration

M. LE MAIRE, Rapporteur : La Ville compte six représentants au sein du Conseil d'Administration de la SAIEMB. Dans le cadre d'un redéploiement de fonctions, M. Michel LOYAT se retire du Conseil d'Administration.

Il convient donc de procéder à son remplacement.

En conséquence, le Conseil Municipal est invité à :

- désigner M. le Maire, Jean-Louis FOUSSERET, pour siéger au sein de cet organisme,
- l'autoriser à accepter toutes fonctions de direction qui pourraient lui être confiées et notamment celle de Président du Conseil d'Administration, ainsi que tous mandats spéciaux qui lui seraient confiés par le Président du Conseil d'Administration.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions qui lui sont soumises.

M. FUSTER, M. LOYAT, Mme TETU, M. BOURQUE, M. BAUD, M. RENOUD-GRAPPIN n'ont pas pris part au vote.

Récépissé préfectoral du 4 octobre 2005.